



PREVENTION DES FEUX DE FORET

Malgré la prévention qui produit ses effets depuis plusieurs années, le réchauffement climatique va nous imposer des événements extrêmes et des périodes à risque de plus en plus fréquentes, générant des situations où les départs de feux vont se multiplier dans la région méditerranéenne mais également à des latitudes où les populations et les services de secours ne sont pas préparés à ces phénomènes.

La stratégie nationale actuelle de l'attaque massive des feux naissants ne sera pas suffisante pour lutter durablement contre l'accroissement des incendies de forêt.

Pire encore, des feux d'un nouveau type que l'on appelle « méga feux » ou feux convectifs vont se développer à l'avenir.

Au-delà de la vitesse du vent où des effets de pentes, ces feux ont pour moteur l'état de dessèchement des végétaux qui provoquent une auto-alimentation des ingrédients nécessaires à son développement, telle une « réaction nucléaire en chaîne ». En effet, si les moyens de lutte ne sont pas disponibles ou en nombre suffisant, les feux traditionnellement guidés par le vent peuvent dégénérer et produire des puissances énergétiques équivalentes à une tranche de centrale nucléaire (comme celle calculée sur le feu de ROGNAC, vitesse de propagation entre 3200 à 5300m/h et 2700ha parcourus).

Il faut donc maintenir et augmenter la prévention des feux de forêt mais également changer notre échelle de réflexion selon plusieurs axes.

Le premier concerne notre propension à toujours gagner plus de terrains urbanisés sur les domaines agricoles et forestiers, ce qui réduit l'espace tampon à moindre potentiel calorifique.

Le deuxième axe est l'entretien et la culture de la forêt pour diminuer l'extension incontrôlée des feux, maintien des zones tampons entre la forêt et les zones habitées indispensable.

Le troisième axe consiste à préparer la population à se protéger elle-même. Elle doit adopter des comportements sécuritaires dans toutes les phases : prévention, obligations légales de débroussaillage (OLD), ne pas avoir de comportement à risque, participer à des exercices d'envergure, se réappropriier la forêt pour l'entretenir, obéir à des consignes de sécurité des autorités. Mais la population doit aussi protéger elle-même ses biens. Il est essentiel d'optimiser les moyens, ne pas les consommer inutilement à des endroits qui pourraient être auto-protégés et ainsi consacrer les secours sur les points sensibles ou sur les verrous et points de rendez-vous avec le front de flammes pour éviter l'extension du sinistre.

Patrice TISSOT
Service départemental
d'incendie et de secours
des Bouches-du-Rhône.